

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE d'ANTONNE ET TRIGONANT

L'an **deux mil vingt et un, le sept octobre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune **d'ANTONNE ET TRIGONANT**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Daniel LE MAO**.

Étaient présents : M. Daniel LE MAO, M. Alain HYOT, M. Arnaud GINTRAC, M. Philippe COUTY, M. Sébastien COURNIL, M. Jean Luc PLANCHE, M. Jérôme ROGATION, Mme Laurence MEYNARD, Mme Brika VACHER, Mme Caroline LABORDE.

Étaient absents excusés : Mme Stéphanie JALADIS, Mme Sophie ROUVEL, Mme Virginie SIOSSAC MOULINE, M. Yannick CLEYRAT, Mme Sylvie DENIS-PALEM.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Stéphanie JALADIS en faveur de Mme Laurence MEYNARD, Mme Sophie ROUVEL en faveur de M. Daniel LE MAO, Mme Virginie SIOSSAC MOULINE en faveur de M. Arnaud GINTRAC, M. Yannick CLEYRAT en faveur de M. Jean Luc PLANCHE, Mme Sylvie DENIS-PALEM en faveur de M. Alain HYOT.

Secrétaire : M. Alain HYOT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 19 août 2021. Aucune modification n'est apportée. Il demande au Conseil de rajouter des points à l'ordre du jour, à savoir :

- Achat véhicule
- Décisions modificatives.

Le conseil accepte à l'unanimité.

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-048 : Décisions modificatives**

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il est nécessaire de procéder au remplacement du chauffe-eau au club house du Stade,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

#### **Virements de crédits :**

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
Compte	Montant	Compte	Montant
21531 oper 002	- 13.000 €	21318 oper 002	+ 13.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR

0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-049 : Décisions modificatives**

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

**Virements de crédits :**

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
Compte	Montant	Compte	Montant
21531 oper 002	- 4.100 €	2183 oper 002	+ 4.100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-050 : Décisions modificatives**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la signature devant notaire de l'achat du terrain appartenant à Monsieur et Madame CAPAO, à Laurière,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

**Virements de crédits :**

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
Compte	Montant	Compte	Montant
21531 oper 002	- 2.000 €	2111 oper 002	+ 2.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-051 : Encaissement chèque GROUPAMA**

Le Maire demande à l'assemblée d'accepter l'encaissement du chèque GROUPAMA d'un montant de : **CENT-TROIS EUROS SOIXANTE DIX HUIT CENTIMES (103,78 €)** correspondant au remboursement de cotisation.

Ce remboursement sera imputé au compte 7788 du budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-052 : Convention de location foyer rural.**

Suite à la réunion de la commission vie associative du 23 septembre, il est nécessaire de modifier la convention de location du foyer Storelli.

Nouvelle convention annexée à cette délibération..

*Les tarifs de location restent inchangés à savoir :*

*tarif habitant commune : 200 €  
tarif habitant hors commune : 300 €.*

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-053 : Convention de mise à disposition de la salle Storelli à une association.**

Suite à la réunion de la commission vie associative du 23 septembre dernier, il est proposé d'établir une nouvelle convention de mise à disposition de la salle Storelli à une association.

*Voir convention annexée.*

Après adoption, cette convention sera signée par Monsieur le Maire et le représentant de chaque association.

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer les dites conventions.

De plus, concernant cette mise à disposition de la salle Storelli, il est proposé de fixer le tarif à 200 € par association à but lucratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-054 : Achat véhicule**

Monsieur le Maire propose l'achat d'un véhicule d'occasion utilitaire KANGOO de marque RENAULT. Cet utilitaire sera utilisé par les besoins des services techniques de la Commune. Le prix d'achat, fixé par le propriétaire, a été arrêté à 2.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
1 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-055 : Décisions modificatives**

Suite à la décision d'achat, d'un véhicule KANGOO, pour les besoins des services techniques de la Commune,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

### **Virements de crédits :**

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
Compte	Montant	Compte	Montant
21531 oper 002	- 2.000 €	21571 oper 002	+ 2.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS

15 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

---

### **INFORMATION : Informations diverses**

#### **- Convention Location salle Storelli :**

Monsieur COURNIL demande que dans la convention de location de la salle STORELLI, le mot "caution" soit remplacé par "dépôt de garantie".

#### **- Eclairage public Laurière.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à une réunion avec le SDE, pour des travaux au lieu-dit Laurière, il est proposé de coordonner ces travaux avec enfouissement du réseau d'éclairage public et du réseau de télécommunication. Il propose de fixer une réunion publique, avec les administrés concernés.

La date est fixée au Mardi 19 octobre à 18 h 30 à la salle Storelli.

Monsieur le Maire contactera Monsieur BUFFIERE afin d'assister à cette réunion.

#### **- Bibliothèque**

Laurence MEYNARD informe le Conseil que la bibliothèque d'Antonne, annexe de la Médiathèque de Trélissac a ouvert le 1er octobre.

Ouverture :

- Mardi de 14 h 00 à 17 h 30

- Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

- Samedi de 14 h 00 à 17 h 00 ( 1 samedi sur3).

Elle est tenue par un travailleur de l'OSEA, partenaire de la Commune dans ce projet.

Ce service est gratuit pour les habitants de la commune et les personnes extérieures.

Dans le futur, il sera proposé un service ARTOTHEQUE (prêt de tableaux, objets d'art....) moyennant 25 €/an pour 2 œuvres.

Monsieur le Maire, rappelle que l'inauguration aura lieu le vendredi 15 octobre à 17 h 30.

#### **- Ecole : rentrée 2021-2022**

Laurence MEYNARD informe le Conseil des effectifs du RPI, à savoir :

89 élèves

dont

- 46 élèves à l'école d'Antonne :

- 24 CE2-CM1-CM2

- 22 CE1 -CE2

- 43 élèves à l'école d'Escoire :

- 8 CP et 9 Grande Section Maternelle

- 12 Moyenne Section Maternelle et 14 Petite Section Maternelle

Sur 89 élèves 88 mangent à la cantine.

- Prochain Comité Syndical : le 25/10 à 17 h 00.

---

## **Récapitulatif des délibérations prises :**

MA-DEL-2021-048 : Décisions modificatives

MA-DEL-2021-049 : Décisions modificatives

MA-DEL-2021-050 : Décisions modificatives

MA-DEL-2021-051 : Encaissement chèque GROUPAMA

MA-DEL-2021-052 : Convention de location foyer rural.

MA-DEL-2021-053 : Convention de mise à disposition de la salle Storelli à une association.

MA-DEL-2021-054 : Achat véhicule

MA-DEL-2021-055 : Décisions modificatives

MA-DEL-- : Informations diverses

**Signatures des membres présents :**

M. Daniel LE MAO (Président de séance)		M. Alain HYOT (Secrétaire de séance)	
M. Arnaud GINTRAC		M. Philippe COUTY	
M. Sébastien CURNIL		M. Jean Luc PLANCHE	
M. Jérôme ROGATION		Mme Laurence MEYNARD	
Mme Brika VACHER		Mme Caroline LABORDE	
Mme Stéphanie JALADIS	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirMme Laurence MEYNARD)	Mme Sophie ROUVEL	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Daniel LE MAO)
Mme Virginie SIOSSAC MOULINE	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Arnaud GINTRAC)	M. Yannick CLEYRAT	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Jean Luc PLANCHE)
Mme Sylvie DENIS-PALEM	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Alain HYOT)		

**Séance du 07/10/2021 clôturée à 20h15**